

GINDOU, Cinéma

Le Bourg

46250 GINDOU

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Pour l'exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'assemblée générale de l'association GINDOU CINEMA

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association GINDOU CINEMA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans l'annexe des comptes annuels concernant :

- Les mises à disposition gratuites des locaux et bureaux,
- Les engagements en matière de départs à la retraite.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

L'annexe des comptes expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des fonds dédiés.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'association GINDOU CINEMA

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou,

si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Cahors, le 7 juin 2019

ERIC BOISSEL
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale d'Agen
1, Av. Charles PILLAT 46090 PRADINES
Tél. 05 65 23 70 70 Fax 05 65 23 91 34

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2018			31/12/2017
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires	293	293		
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	121 698	104 944	16 754	16 926
Autres immobilisations corporelles	39 501	38 112	1 389	1 858	
Immobilisations grevées de droits					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	755		755	746	
Prêts					
Autres immobilisations financières					
	TOTAL (I)	162 246	143 349	18 897	19 529
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	5 529	2 788	2 741	2 390
Avances et Acomptes versés sur commandes					
CREANCES (3)					
Créances usagers et comptes rattachés	2 478		2 478	2 923	
Autres créances	101 150		101 150	78 852	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	197 665		197 665	173 790	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	8 382		8 382	7 854
	TOTAL (II)	315 203	2 788	312 415	265 809
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecart de conversion actif (V)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	477 450	146 137	331 313	285 338

(1) dont droit au bail

(2) dont à moins d'un an

(3) dont à plus d'un an

ENGAGEMENTS RECUS

Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents

- autorisés par l'organisme de tutelle

Dons en nature restant à vendre

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2018

31/12/2017

		31/12/2018	31/12/2017
Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise <i>Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables</i>		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves	92 311	92 311
	Report à nouveau	27 685	20 250
	Résultat de l'exercice	25 586	7 436
	Total des fonds propres	145 582	119 996
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise - Apports - Legs et donations - Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables	22 832	22 832
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs Droits des propriétaires Ecarts de réévaluation Subventions d'investissement sur biens non renouvelables Provisions réglementées		
Total des autres fonds associatifs	22 832	22 832	
Total des fonds associatifs	168 415	142 829	
Provisions			
Provisions pour risques Provisions pour charges			
Total des provisions			
Fonds dédiés			
Sur subventions de fonctionnement Sur dons manuels affectés Sur legs et donations affectés	104 500	81 696	
Total des fonds dédiés	104 500	81 696	
DETTES (1)			
DETTES FINANCIERES			
Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2) Emprunts et dettes financières divers Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
DETTES D'EXPLOITATION			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales	12 962 32 711	9 786 37 121	
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes		399	
Produits constatés d'avance	12 725	13 507	
Total des dettes	58 398	60 813	
Ecarts de conversion passif			
TOTAL PASSIF	331 313	285 338	
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	25 586,06	7 435,63	
(1) Dont à moins d'un an	58 398	60 813	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
ENGAGEMENTS DONNES			

ERIC BOISSEL
 Commissaire aux Comptes
 Membre de la Compagnie Régionale d'Agen
 1, Av. Charles PILLAT / 46090 PRADINES
 Tél. 05 65 23 70 70 Fax 05 65 23 91 34

Compte de Résultat

Etat exprimé en euros

		31/12/2018	31/12/2017
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises, de produits fabriqués	41 942	46 357
	Prestations de services	31 244	31 063
	Productions stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation	402 550	400 194
	Dons	6 485	6 330
	Cotisations	6 040	4 480
	Legs et donations		
	Autres produits de gestion courante	8	8
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	24 049	22 359
	Autres produits	357	363
	Total des produits d'exploitation	512 675	511 154
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats	30 387	30 463
	Variation de stock	(12)	83
	Autres achats et charges externes	184 475	188 355
	Impôts, taxes et versements assimilés	2 832	2 936
	Rémunération du personnel	179 802	198 839
	Charges sociales	49 209	51 240
	Subventions accordées par l'association		
	Dotations aux amortissements et dépréciations	9 671	10 734
	Dotations aux provisions		
	Autres charges	10 602	9 971
	Total des charges d'exploitation	466 965	492 622
	1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER		45 710
Produits financiers	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Intérêts et produits financiers	1 397	1 434
Charges financières	Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
	Intérêts et charges financières		
2 - RESULTAT FINANCIER		1 397	1 434
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 + 2)		47 106	19 966
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels	1 560	945
	Charges exceptionnelles	276	3 042
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL		1 284	(2 098)
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Impôts sur les sociétés		
	(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	67 696	66 263
	(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées	90 500	76 696
TOTAL DES PRODUITS		583 327	579 795
TOTAL DES CHARGES		557 741	572 360
EXCEDENT ou DEFICIT		25 586	7 436
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	PRODUITS		
	Bénévolat		
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
	CHARGES		
	Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services			
Personnel bénévole			

ERIC BOUSSEL
 Commissaire aux Comptes
 Membre de la Compagnie Régionale d'Agén
 1, Av. Charles PILLAT 46090 PRADINES
 Tél. 05 65 23 70 70 Fax 05 65 23 91 34

ANNEXE - Elément 1

Annexe aux comptes annuels

Etat exprimé en euros

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le **31/12/2018** dont le total est de **331 313** euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de **25 586** euros, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de **12** mois, recouvrant la période du **01/01/2018** au **31/12/2018**.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de **12** mois recouvrant la période du **01/01/2017** au **31/12/2017**.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base:

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes sont les suivantes:

ERIC BOISSEL
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale d'Agén
1, Av. Charles PILLAT 46090 PRADINES
Tél. 05 65 23 70 70 Fax 05 65 23 91 34

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont inscrites en comptabilité conformément au Règlement CRC n° 2004-06 du Comité de la Réglementation Comptable.

L'association n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif.

Les amortissements de l'actif immobilisé: les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif. Conformément au règlement CRC n° 2005-09 du Comité de la Réglementation comptable, l'association a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens décomposés.

Logiciels informatiques	De 1 à 3 ans
Matériel et outillage industriel	De 5 à 10 ans
Agencements, aménagements, installations	De 5 à 12 ans
Matériel de transport	De 3 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	De 3 à 10 ans

ANNEXE - Elément 1

Annexe aux comptes annuels

Etat exprimé en euros

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

Stocks et en cours

Ils sont évalués au dernier prix d'achat connu ; lorsque la valeur comptable est inférieure à la valeur d'inventaire, ils sont dépréciés à dû concurrence.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Fonds dédiés

Les subventions affectées à des opérations spécifiques pour lesquelles la totalité des coûts n'a pas été engagée au titre de l'exercice sont inscrites en Fonds dédiés: le suivi par action fait l'objet d'un tableau particulier en annexes.

Autres informations complémentaires

Les nouveaux locaux occupés par l'association "GINDOU Cinéma" sont mis gracieusement à la disposition de l'association par la Communauté de Communes SUD BOURIANE. La valeur locative annuelle de ceux-ci est évaluée par la Convention d'occupation des locaux communautaires à 12 000 euros, étant précisé que les locaux sont occupés depuis le 05/08/2007.

Un local comprenant deux bureaux occupé par l'Association "GINDOU Cinéma" est mis gracieusement à la disposition de l'association par la Mairie de GINDOU pour une valeur locative annuelle estimée de 1 800€. La municipalité de GINDOU met également gracieusement à disposition pendant trois semaines la salle polyvalente pour une valeur estimée de 1 930 euros. Les charges annuelles correspondantes à ces locaux, non réclamées par la municipalité, sont estimées à 210 euros.

L'Association "GINDOU Cinéma" utilise les locaux de l'ARSENIC dans le cadre de son activité est lesquelles sont mis gracieusement à la disposition de l'association par la Communauté de Communes de Cazals Salviac.

~~ERIC BOISSEL~~
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale d'Agen
1, Av. Charles PILLAT 46090 PRADINES
Tél. 05 65 23 70 70 Fax 05 65 23 91 34

ANNEXE - Elément 1

Annexe aux comptes annuels

Etat exprimé en euros

Engagements en matières de départ à la retraite

La méthode retenue est celle des unités de crédits projetés (recommandation CNC 2003-R-01 du 01/04/2003) avec prise en compte d'une revalorisation annuelle moyenne de 2% des salaires, d'un taux de rotation faible, d'un coefficient de charges sociales de 18 % pour les non-cadres, de 44 % pour les cadres, d'un taux d'actualisation de 1.7% et de la Table de mortalité TG05.

L'estimation des engagements en matière de départ à la retraite : 13015 euros.

ERIC BOISSEL
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale d'Agen
1, Av. Charles PILLAT 46090 PRADINES
Tél. 05 65 23 70 70 Fax 05 65 23 91 34

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2018
	Augmentations		Diminutions		
	Réévaluations	Acquisitions	Viremt.p.à.p.	Cessions	

INCORPORELLES		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Valeurs brutes au 31/12/2018
			Réévaluations	Acquisitions	
	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	293			293
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	293			293

ERIC BOISSEL
 Commissaire aux Comptes
 Membre de la Compagnie Régionale d'Agen
 1, Av. Charles PILLIAT 46090 PRADINES
 Tél. 05 65 23 70 70 Fax 05 65 23 91 34

CORPORELLES		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Valeurs brutes au 31/12/2018
			Réévaluations	Acquisitions	
	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	113 317		8 381	121 698
	Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport	14 000			14 000
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	24 851		650	25 501
	Emballages récupérables et divers				
	Immobilisations grévées de droits				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	152 168		9 031	161 199

FINANCIERES		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Valeurs brutes au 31/12/2018
			Réévaluations	Acquisitions	
	Participations évaluées en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés	746		9	755
	Prêts et autres immobilisations financières				
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	746		9	755

	TOTAL	153 207		9 040	162 246
--	--------------	----------------	--	--------------	----------------

Amortissements

Etat exprimé en euros

Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2018
	Dotations	Diminutions	

INCORPORELLES	Amortissements début d'exercice	Dotations	Diminutions	Amortissements au 31/12/2018
Frais d'établissement et de développement				
Autres	293			293
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	293			293

ERIC BOISSEL
 Commissaire aux Comptes
 Membre de la Compagnie Régionale d'Agen
 1, Av. Charles PILLAT 46090 PRADINES
 Tél. 05 65 23 70 70 Fax 05 65 23 91 34

CORPORELLES	Amortissements début d'exercice	Dotations	Diminutions	Amortissements au 31/12/2018
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels	96 391	8 553		104 944
Autres instal., agencement, aménagement divers				
Matériel de transport	14 000			14 000
Matériel de bureau, mobilier	22 994	1 119		24 112
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations grevées de droits				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	133 385	9 671		143 056

TOTAL	133 678	9 671		143 349
--------------	----------------	--------------	--	----------------

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2018	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients		2 478	2 478
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers		101 050	101 050
	Groupe et associés		100	100
	Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance		8 382	8 382	
TOTAL DES CREANCES		112 010	112 010	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

ERIC BOISSEL
 Commissaire aux Comptes
 Membre de la Compagnie Régionale d'Agen
 1, Av. Charles PILLAT 45090 PRADINES
 Tél. 05 65 23 70 70 Fax 05 65 23 91 34

		31/12/2018	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	12 962	12 962		
	Personnel et comptes rattachés	17 745	17 745		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	14 965	14 965		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
Autres dettes					
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	12 725	12 725			
TOTAL DES DETTES		58 398	58 398		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

ANNEXE - Elément 4

Provisions

Etat exprimé en euros

Début exercice	Augmentations	Diminutions		31/12/2018
		Utilisées	Non utilisées	

PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Provisions pour amortissements dérogatoires Provisions fiscales pour prêts d'installation Provisions autres			Diminutions		31/12/2018
				Utilisées	Non utilisées	
PROVISIONS REGLEMEENTEES						
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges Pour garanties données aux clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations similaires Pour impôts Pour renouvellement des immobilisations Provisions pour gros entretien et grandes révisions Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer Autres			Diminutions		31/12/2018
				Utilisées	Non utilisées	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES						
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres	3 269		Diminutions		2 788
				Utilisées	Non utilisées	
PROVISIONS POUR DEPRECIATION		3 269		480		2 788
TOTAL GENERAL		3 269		480		2 788

ERIC BOISSEL
 Commissaire aux Comptes
 Membre de la Compagnie Régionale d'Agen
 1, Av. Charles PILEAT 46090 PRADINES
 Tél. 05 65 23 70 70 Fax 05 65 23 91 34

Dont dotations
et reprises

{ - d'exploitation
 - financières
 - exceptionnelles

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2018

Total des Produits à recevoir		101 579
Autres créances		101 579
<i>ETAT SUBVENT. A RECEVOIR</i>	101 050	
<i>DIVERS PROD. A RECEVOIR</i>	100	
<i>INTERETS COURUS A RECEVOIR</i>	429	

ERIC BOISSEL
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale d'Agén
1, Av. Charles PILLAT 46090 PRADINES
Tél. 05 65 23 70 70 Fax 05 65 23 91 34

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2018
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		8 382	8 382
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			8 382

ERIC BOISSEL
 Commissaire aux Comptes
 Membre de la Compagnie Régionale d'Agen
 1, Av. Charles PILLAT 46090 PRADINES
 Tél. 05 65 23 70 70 Fax 05 65 23 91 34

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2018

Total des Charges à payer		32 646
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		7 541
<i>FOURN.FACTURES NON PARVENUES</i>	<i>7 541</i>	
Dettes fiscales et sociales		25 104
<i>DETTES PROV./CONGES PAYES</i>	<i>17 745</i>	
<i>CHARG.SOC./CONGES A PAYER</i>	<i>4 598</i>	
<i>AUTR.CHARG.SOCIAL.A PAYER</i>	<i>2 760</i>	

ERIC BOISSEL
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale d'Agén
1, Av. Charles PILLAT 46090 PRADINES
Tél. 05 65 23 70 70 Fax 05 65 23 91 34

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros

	Période	Montants	31/12/2018
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION		12 725	12 725
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			12 725

ERIC BOISSEL
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale d'Agén
1, Av. Charles PILLAT 46090 PRADINES
Tél. 05 65 23 70 70 Fax 05 65 23 91 34

ANNEXE - Elément 6.17

Ventilation du chiffre d'affaires

Etat exprimé en euros	France	Export	Total
Ventes de marchandises	41 942		41 942
Production vendue de biens			
Production vendue de travaux			
Production vendue de services	31 244		31 244
TOTAL	73 186		73 186

ERIC BOISSEL
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale d'Agén
1, Av. Charles PILLAT 46090 PRADINES
Tél. 05 65 23 70 70 Fax 05 65 23 91 34

ANNEXE - Elément 13

Effectif moyen

		31/12/2018	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		2	
	Professions intermédiaires			
	Employés		4	
	Ouvriers			
	TOTAL		6	

ERIC BOISSEL
 Commissaire aux Comptes
 Membre de la Compagnie Régionale d'Agén
 1, Av. Charles PILLAT 46090 PRADINES
 Tél. 05 65 23 70 70 Fax 05 65 23 91 34

Les fonctions de membres du Conseil d'Administration de l'Association ne sont pas rémunérées.

Tableau de suivi des fonds dédiés

I - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AFFECTEES				
Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	A	B	C	D = A - B + C
Fonds dédiés				
Cf.état Fonds dédiés	81 696	67 696	90 500	104 500
TOTAL	81 696	67 696	90 500	104 500

II - RESSOURCES PROVENANT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC				
Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	A	B	C	D = A - B + C
Dons manuels				
Total				
Legs et donations				
Total				
TOTAL				

ERIC BOISSEL
 Commissaire aux Comptes
 Membre de la Compagnie Régionale d'Agen
 1, Av Charles PILLAT 46090 PRADINES
 Tél. 05 65 23 70 70 Fax 05 65 23 91 34

Fonds dédiés

Subventions de fonctionnement affectées - Fonds dédiés	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
Gout des Autres 12eme Edition 2016	5 000	5 000		
Gout des Autres 13eme Edition 2017	65 000	51 000		14 000
Gout des Autres 14eme Edition 2018			70 000	70 000
La Ruche 5ème Session 2017	1 000	1 000		
La Ruche 6ème Session 2018			2 000	2 000
DRAC Education à L'image 2018			6 000	6 000
Education à l'Image 2018			12 500	12 500
Parcours Exposition Itinerant sur l'Histoire et les techniques de cinema	10 696	10 696		
Totalisation	81 696	67 696	90 500	104 500

ERIC BOISSEL
 Commissaire aux Comptes
 Membre de la Compagnie Régionale d'Agén
 1, Av. Charles PILLAT 46090 PRADINES
 Tél. 05 65 23 70 70 Fax 05 65 23 91 34